



## Licenciement et invalidité de 2ème catégorie

Par **jacquier**, le **18/11/2008** à **16:29**

bonjour,rnj'ai 55 ans et je me trouve depuis le 01/01/2008 en invalidité de niveau 2. Depuis cette date, je ne travaille plus.rnje suis par conséquent rémunérer pour part par la CPAM et d'autre part par le régime de prévoyance de mon employeur, le cumul de ses ressources atteint 70 % de mon salaire.rnje souhaiterais reprendre une acitivité au sein de mon entreprise, mais avec un poste adapté à ma situation, proche de mon domicile aménagé.rnpensez-vous que cela puisse s'entrevoir.rnon me dit que cela peux conduire à un licenciement, est-ce exact ?nsi je prend ce risque le licenciement remet-il en cause ma pension ?nmerci rncordialement